

Economie | Région

COLMAR E-commerce

Un mur de cartons contre Amazon devant la préfecture

Véronique BERKANI



Le mouvement écologiste Extinction Rebellion est intervenu ce samedi devant les grilles de la préfecture du Haut-Rhin, à Colmar. Photo L'Alsace /Armelle BOHN

Une quinzaine d'activistes du mouvement écologiste Extinction Rebellion de Strasbourg et du collectif Le chaudron des alternatives de Sélestat sont intervenus ce samedi à 17 h 30 devant les grilles de la préfecture du Haut-Rhin, à Colmar, pour protester contre deux projets d'entrepôts d'e-commerce en Alsace, à Ensisheim (Eurovia 16 Project) et à Dambach-la-Ville. Tandis que les manifestants étaient occupés à construire un mur de cartons émaillés de slogans, une militante a pris la parole pour expliquer que la préfecture avait un choix à faire : « Amazon ou le climat ! » Pour Extinction Rebellion, Amazon pratique le chantage à l'emploi, « alors que 2 à 4,5 emplois sont détruits dans nos commerces locaux pour chaque emploi créé dans les entrepôts ».

Le mouvement a également dénoncé « un système opaque qui dissimule ses projets d'implantation et fait signer aux élus des clauses de confidentialité intolérables ». Selon les activistes, le maire d'Ensisheim, Michel Habig, « cache à ses habitants le nom de la future société locataire de l'entrepôt ». Or la taille de l'entrepôt, sa localisation et la tactique d'implantation de la société semblent révéler que c'est bien Amazon qui se

dissimule derrière ce méga-projet de 190 000 m² et 23 m de haut.

Les deux projets alsaciens font partie des neuf à onze projets d'installation d'entrepôts Amazon en France. Ils entraîneraient une artificialisation des sols de terres agricoles de plus de 15 ha chacun.

L'action de ce jour avait également pour objectif d'annoncer la manifestation à laquelle appelle le réseau Urgence climatique et sociale Sud Alsace (Rucssa) qui se tiendra devant la préfecture, le mercredi 30 septembre à 14 h, pour interpeller le préfet à propos du projet d'Ensisheim lors d'une réunion avec les membres du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst).